

EXTRAIT du registre des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 16 février

L'an deux mille vingt-six et le 16 février à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Montpeyroux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Claude CARCELLER, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM Claude CARCELLER, Bernard JEREZ, Jeanine NONROY, Claude GOUJON, Catherine GIL, Norbert ALAÏMO, Christophe BOYER, Virginie GUSTAVE, Ludovic GAHLAC, Pauline LAINE-CURTAN, Christian LIGONNIERE.

Etaient excusés :

Etaient absents :

Marie-Claire FRYDER, Laure DESVARD, Amélie D'HURLABORDE, Myriam DREYER

Ont donné procuration :

Date de la convocation : 09/02/2026

Secrétaire de séance : Cathy GIL

En exercice	15
Présents	11
Votants	11
Pour	11
Contre	
Abstention	

Objet : Echange de quatre parcelles d'un particulier contre une parcelle communale
N° DEL 20260216-01

Monsieur le Maire expose que pour une continuité d'une zone boisée et de la proximité du village, la commune souhaite échanger une parcelle, contre quatre parcelles de monsieur RODIER Jean-Luc.

Le détail de cet échange est le suivant :

Propriétaire	Section	n° parcelle	Adresse	Contenance	Superficie totale	nature
Commune	C	814	VALLONGUE	3 550 m ²	3 550 m ²	Landes et Terres
RODIER Jean-Luc	C	1513	MONT-REDON	2 264 m ²	4 850 m ²	Taillis simples
	C	1515		1 556 m ²		Landes
	C	1517		884 m ²		Landes
	C	1519		146 m ²		Landes

La commune échange donc avec monsieur RODIER Jean-Luc sa parcelle C814 d'une superficie 3 550 mètres carrés contre quatre parcelles C 1513-1515-1517-1519 d'une superficie totale de 4 850 mètres carrés, estimées de montants équivalents.

Il est entendu que les frais de notaires émanant de cet échange seront à la charge de la commune et seront prévu au budget.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, l'unanimité des membres présents,

- **ACCEPTE**, l'échange avec monsieur RODIER Jean-Luc sa parcelle C814 d'une superficie 3 550 mètres carrés contre quatre parcelles C 1513-1515-1517-1519 d'une superficie totale de 4 850 mètres carrés.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les actes notariés à intervenir, et de manière générale à effectuer toutes démarches utiles à cet effet.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire :

Claude CARCELLER.

